

**LA DIPLOMATIE FRANÇAISE, L'EMPIRE
OTTOMAN ET LA PRÉPARATION
SECRÈTE DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE
PAR LE DIRECTOIRE. TALLEYRAND
ET BONAPARTE EN 1797**

Avant la Révolution, les rois de France pratiquaient vis-à-vis de l'empire Turc sous la dynastie ottomane une politique de dialogue, dans le cadre de l'application des « Capitulations » signées entre François Ier et le sultan Soliman le Magnifique. En application de ce traité, la « Sublime Porte » assurait la protection des négociants français dans les « échelles du Levant ». Par ce moyen, les marchandises importées d'Orient traversaient le « mur turc » à des conditions acceptables, sans avoir à recourir aux marchands vénitiens qui s'étaient créés un quasi-monopole dans ce domaine en signant des accords avec les pays arabes du Proche-Orient avant que ces derniers ne soient placés sous tutelle turque, en 1517. Ces accords furent généralement reconduits après la mise en place de cette tutelle. Au XVIII^e siècle, les Anglais tentent d'obtenir la possibilité d'établir leurs propres caravansérails et d'organiser eux-mêmes des caravanes en pays arabes sur les routes qui conduisaient vers l'Asie.

Ils s'appuient sur l'autorité des Pachas, gouverneurs des provinces ottomanes, et sur celle des Beys, commandants des garnisons dont le pouvoir central éprouvait les plus grandes difficultés à contester les décisions. Leur objectif prioritaire était de pouvoir traverser l'isthme de Suez librement. Ils pourraient ainsi effectuer le transport terrestre des marchandises échangées entre leurs flottes de la mer Rouge et de la Méditerranée qui se relayaient sur la route commerciale des Indes.

LE DÉCLIN ÉCONOMIQUE DE L'EMPIRE OTTOMAN ET SES EFFETS

En cette fin de XVIII^e, l'empire ottoman est victime de son déclin économique. La diminution des rentrées fiscales ne lui permet plus d'entretenir son armée et sa flotte sur un pied qui était celui du siècle précédent. L'équilibre avec les empires d'Autriche et de Russie, qui ont des ambitions territoriales, est rompu. La France d'Ancien Régime, sous Louis XVI, en raison du réseau commercial des « Échelles du Levant », reste un partenaire de l'empire ottoman. Vergennes, Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères de Louis XVI, souhaite même renforcer le pouvoir central ottoman grâce à une politique d'assistance culturelle et scientifique propre à corriger son retard économique et à faire évoluer sa structure politique. Pendant la Révolution et jusqu'au Directoire cette politique subit une inflexion progressive. Talleyrand, nommé ministre des « Affaires Extérieures » en 1797, est favorable à une politique méditerranéenne de la France (Pl. III,a). Il s'est beaucoup informé des « questions orientales » auprès des diplomates en poste au Levant. Il a pris conscience de l'épuisement du pouvoir ottoman engagé successivement dans un conflit avec l'empire Russe, qui essaie de s'imposer en mer Noire, puis avec les puissances occidentales, dont Talleyrand veut interdire, à l'exception de la République de Venise, la libre circulation sur la Méditerranée. Le ministre prévoit avec justesse que l'occupation des Indes assure le fondement de la puissance anglaise, en raison de l'importance du marché qui s'ouvre pour les produits manufacturés britanniques. Or, les Anglais sont en train de constituer

des relais terrestres dans l'isthme de Suez en Égypte et dans les ports de la mer Rouge. L'intervention française en Égypte pourrait donc étouffer l'influence anglaise déjà bien enracinée et qui gêne le commerce français en Orient.

Après la Campagne d'Italie (1796), le Directoire, avec le traité de Campo-Formio, bénéficie d'accords de paix avec tous les états coalisés contre la République à la notable exception de l'Angleterre. En janvier 1798, Bonaparte expose un plan d'invasion de cette dernière. Au début février 1798 il part pour les côtes de la Manche ; il doit effectuer une tournée d'inspection de Calais à Ostende. Le 14 février 1798 un « Rapport sur la question d'Égypte » est lu par Talleyrand au Directoire Exécutif. À la fin février Bonaparte est de retour à Paris. Le rapport du général repousse l'idée d'une « descente » (comprendre un débarquement) en Angleterre. Il conseille au Directoire de conclure la paix avec les Anglais.

LE DIRECTOIRE ET LES RÉFLEXIONS DE TALLEYRAND

Le 5 mars 1798 le Directoire, après débat sur le rapport Talleyrand, approuve le principe d'une conquête de l'Égypte, sous la direction du général Napoléon Bonaparte (Pl. II,b). Par arrêté directorial, il est décidé de former une armée qui prendra le nom d'*armée d'Orient* et dont le citoyen Bonaparte sera général en chef. Le plan des opérations est établi dans le plus grand secret. Si le déroulé des événements peut laisser l'impression que le Directoire aurait forcé la main à Bonaparte, il montra un certain enthousiasme pour le projet. Certains de ses *Mémoires* postérieurs à l'abdication de 1815 donnent à penser qu'il voyait dans la conquête de l'Égypte la première étape de la construction d'un empire colonial s'étendant jusqu'aux Indes.

L'EMPIRE OTTOMAN FACE À LA RUSSIE, ET À L'AUTRICHE

L'empire ottoman de l'époque était beaucoup plus étendu que l'actuelle Turquie. Il avait alors en Europe des frontières communes avec l'Autriche, la Pologne et la Russie. La Grèce lui était rattachée, de même que les actuels territoires de Syrie, Irak, Palestine, Israël, Liban, Arabie Saoudite en partie, Égypte, Lybie, Tunisie, Algérie, Roumanie, Géorgie, Bulgarie et la péninsule des Balkans (carte n° 1). C'était néanmoins un « colosse aux pieds d'argile », miné par la distance qui sépare Istanbul (l'ancienne Constantinople) des provinces reculées, par la disparité des populations gouvernées et par leur appauvrissement généralisé. La Russie de Catherine II est, elle, au faite de sa puissance et obsédée par ses désirs d'expansion. Parmi ceux-ci, sa volonté d'« accès aux mers chaudes » est inassouvie. Elle est alors bloquée sur les rives de la mer d'Azov par le Khanat de Crimée, vassal de la « Sublime porte ».

En 1768, l'incident déclencheur éclate en Pologne ! Des miliciens ukrainiens, alliés de la Russie contre un soulèvement polonais, franchissent la frontière et brûlent la petite ville de Balta en territoire ottoman. En réaction, le sultan Mustapha II déclare la guerre à la Russie en 1768, après avoir attendu en vain l'appui diplomatique français du ministre Vergennes. La Russie attaque en Crimée par voie de terre. Sa flotte de la Baltique fait le tour de l'Europe, entre en Méditerranée et occupe brièvement le port de Navarin en Grèce. En 1774, l'empire ottoman en grande difficulté se résout à signer la paix. Catherine II exige les débouchés de la mer d'Azov et une partie du littoral de la mer Noire. La Crimée est officiellement annexée le 19 avril 1783. Catherine II y fonde le port de Sébastopol en mer Noire. La Géorgie est placée sous protectorat russe et une flotte de guerre est créée en mer Noire.

LES ENJEUX AUTOUR DE LA CRIMÉE

Catherine II avait, semble-t-il, pour projet d'expulser les Turcs d'Europe, afin de reconstruire l'Empire byzantin et de le donner à son petit-fils Constantin. Cet empire, qui aurait eu pour capitale

Constantinople (Istanbul), était destiné à englober la Grèce, la Thrace, la Macédoine et la Bulgarie, tandis que les principautés danubiennes formeraient un « royaume de Dacie », promis à son favori, Potemkine. Le reste des Balkans, c'est-à-dire la Bosnie, la Serbie et l'Albanie, serait donné en compensation à l'empire d'Autriche. La république de Venise obtiendrait la Morée, la Crète et Chypre. Le sultan rouvrit les hostilités avec la Russie en 1788, l'Autriche entra en lice aux côtés des Russes. Après un nouvel échec, la paix fut signée en 1792, les Turcs cédaient du terrain à la Russie, vers la Bessarabie et Odessa.

LE DIRECTOIRE, TALLEYRAND ET L'ANGLETERRE

Le Directoire lança, en 1798, une attaque en Irlande, pour venir en appui aux insurgés irlandais en lutte contre l'occupant anglais. Partie de Rochefort, la petite flotte française d'environ 1 000 soldats, commandée par le général Humbert, débarque à Kilcummin, dans le nord de l'Irlande. Rejoints par 5 000 rebelles irlandais, les soldats français remportent la victoire sur les Anglais lors de la bataille de Castlebar. Les Français instaurent la République éphémère de Connaught. Mais l'Irlande qui aurait pourtant pu être la tête de pont d'une invasion de l'Angleterre, tant redoutée des Britanniques, n'intéresse plus le Directoire !

La France n'envoie pas de renforts au général Humbert. Les troupes françaises sont rapidement battues par les renforts anglais diligentés par Londres, jusqu'à l'inévitable reddition des survivants. Les conseils de Talleyrand au Directoire l'avaient emporté. Le projet d'une expédition en Égypte était adopté et le général Bonaparte fut choisi pour en prendre la tête. On estimait qu'il pourrait, en arrivant sur l'isthme de Suez, menacer Istanbul et ruiner l'économie anglaise en asphyxiant son commerce avec les Indes. Ce projet d'expédition eut pour effet d'éloigner les meilleures troupes de l'armée française, à la veille d'une guerre européenne, et de pousser dans une nouvelle coalition la Russie et l'empire ottoman.

LA DÉCISION DU 5 MARS 1798 ET LE SECRET DES OPÉRATIONS

La décision du Directoire fut prise le 5 mars 1798, les préparatifs se firent dans le plus grand secret avant l'embarquement à Toulon en mai. La préparation de l'expédition joua un rôle de révélateur sur les intentions de ses promoteurs, qu'il s'agisse de Talleyrand, des cinq Directeurs (pour cette période : Barras, La Revellière-Lépaux, Merlin de Douai, Reubell, Treilhard) ou de Bonaparte lui-même. Talleyrand avait une vue surtout diplomatique et d'assez court terme. Ses motivations étaient apparemment d'abord économiques. Il croyait à l'ouverture des marchés « coloniaux » et aux bénéfices de la « mondialisation » (le terme peut sembler anachronique) du commerce. De plus, l'expédition était pour lui un moyen de fixer une partie de la flotte de guerre anglaise en Méditerranée et de soulager ainsi la pression qu'elle exerçait sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche. Les préoccupations des cinq Directeurs, émanations du Conseil des Anciens (qui choisissait les Directeurs sur une liste préparée par le Conseil des Cinq-Cents) rejoignaient celles de Talleyrand, mais n'étaient-ils pas, de plus, satisfaits de voir s'éloigner ce jeune et turbulent général un peu trop servi par la chance ?

Talleyrand et Bonaparte se rencontrèrent pour la première fois le 6 décembre 1797 à Paris lors d'un entretien officiel. À quelques temps de là, Talleyrand, afin de flatter le héros de la Campagne d'Italie, donna un bal en l'honneur de Joséphine de Beauharnais dans son hôtel particulier de la rue du Bac. Ce fut une fête somptueuse, d'après le témoignage de Cambacérès. À cette période, Bonaparte, sans pour autant avoir un projet précis d'intervention en Égypte, a beaucoup lu sur l'Orient, en particulier une traduction du Coran et le rapport de voyage de Volney paru en 1782. Se rêvait-il en nouvel Alexandre, débarqué en vainqueur en Égypte, promis à une conquête qui le conduirait jusqu'aux rives de l'Indus ? Nul ne saurait le dire, mais ses préparatifs ne sont pas seulement ceux d'un soldat, mais aussi peut-être des prises de dispositions en vue de la création d'une future colonie.

La perspective d'une colonisation n'était pas une idée neuve. En 1796 Charles Dubois, chargé d'une inspection aux échelles d'Égypte et de Syrie, avait rédigé un rapport destiné au Ministère des Affaires Extérieures. Ce rapport avait été contresigné par le consul de France en Égypte, Magallon. Ce dernier avait vécu trente-cinq ans en Égypte. Talleyrand le 14 février 1798, lors de la présentation de son « Rapport sur la question d'Égypte » aux membres du Directoire exécutif, fait état des constats de cette inspection qui relate les mauvais traitements subis par les commerçants français de la part des autorités locales en Égypte. Il expose qu'une intervention française au Levant aurait pour effet de rendre difficiles les relations entre la France et la « Sublime porte », sauf si l'on fait savoir à la « Sublime porte » que la République française s'autorise seulement à soumettre les Beys d'Égypte révoltés contre son autorité. Ces projets sont débattus secrètement entre Talleyrand et Bonaparte en janvier 1797.

Le 15 Ventôse an VI (5 mars 1798), ainsi que nous l'avons vu, lors d'une séance de travail du Directoire, il est décidé de lancer une expédition en Égypte, dont le commandement est confié au général Bonaparte. Il reçoit les pleins pouvoirs pour préparer cette expédition. Tout doit rester secret. Il est prévu à cette même date que Talleyrand se rendra en personne comme ambassadeur à « Constantinople » pour traiter de l'aspect diplomatique de l'expédition française en Égypte et calmer l'éventuelle colère du grand sultan. Le ministre des Affaires Extérieures soumet au Directoire le projet d'argumentaire qu'il compte développer :

CITOYENS DIRECTEURS, 16 mars 1798

Depuis le seizième siècle, la politique a uni la France avec la Turquie. Quoique la fierté ottomane ait, en plusieurs circonstances, blessé l'orgueil des monarques français, ceux-ci n'ont jamais voulu rompre cette union. Elle était, en effet, commandée par toutes les sortes d'intérêts. D'une part, elle était un puissant obstacle à l'agrandissement de la Maison d'Autriche, et de l'autre, elle procurait à la France le commerce presque exclusif du Levant, qui, en 1789, était parvenu au plus haut degré de prospérité.

Cependant, les avantages de ce système n'étaient plus les mêmes pour la France, depuis un demi-siècle. La puissance ottomane n'avait plus dès lors, dans la balance de l'Europe, le poids qu'elle y apportait auparavant. Les vices de son administration intérieure, la dépopulation de ses provinces, les concussions et les révoltes des officiers de la Porte, la destruction du corps des janissaires, la perte de cette ancienne discipline militaire et de ce fanatisme religieux qui avait procuré tant de triomphes aux Turcs, l'ignorance grossière des divers peuples soumis au Croissant, toutes ces causes et mille autres inutiles à rappeler ne permettaient plus de compter l'Empire ottoman pour un allié puissant, surtout en considérant les progrès des puissances de l'Europe dans la législation, l'administration, les finances, la tactique et la discipline militaire, la marine et la navigation, le commerce et les arts.

Les politiques qui observaient la décadence de l'un et les progrès des autres dans ce qui constitue la force et la grandeur des États, avaient bien fait sentir que la France ne pouvait plus considérer l'amitié du Grand Seigneur comme un moyen efficace en politique, et qu'elle devait se borner à retirer les avantages du riche commerce que les provinces ottomanes présentaient aux Français. Il semble que l'ancien gouvernement de la France sentait cette vérité, puisqu'il ne daigna faire aucune diversion favorable aux Turcs dans les guerres de 1768 et 1788, malgré le danger imminent dans lequel celle-ci surtout les jeta. Il est même probable que sans la Révolution française ils n'y eussent pas échappé, et que le Croissant eût été expulsé au-delà du Bosphore.

Quoi qu'il en soit, les motifs qui ont inspiré cette manière de voir prennent chaque jour un caractère plus grave et plus prononcé. Il est évident pour les personnes instruites de la situation de l'Empire ottoman, qu'il touche de près à la dissolution que les plus éclairés de nos observateurs lui ont prédite. Si aux causes intestines qui l'annoncent se joignent les attaques des Cours de Vienne et de Pétersbourg, dont les projets secrets et ambitieux ne peuvent être mis en doute, l'Empire ottoman serait chassé de l'Europe et relégué en Asie. La République française ferait de vains efforts pour prévenir cet événement. Elle y perdrait le sang et les trésors des Français, parce que les Turcs sont incapables d'aucune réforme et de renoncer à leurs habitudes et à leurs préjugés. Le Directoire exécutif